

La Rivière - Saint - Sauveur

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Vu du pont

N° 3 - Janvier 2022

Sommaire

Le mot du maire
3

Informations
Municipales
4 - 6

Expression libre
6

Ça bouge chez nos
commerçants
7

Zoom Infos
8 - 11

La vie de notre école
12 - 13

Les risques majeurs
14

Les frelons asiatique
15

Flash Infos
16 - 17

Mots des
Associations
18

Territoire engagé
pour la nature
19

Un jardin, un arbre
20



Directeur de publication :

Didier DEPIROU

Rédaction :

Jessyca PEYROCHE

Virginie PILATTE

François FARIDE

Thierry GIMER

Anne PETIT

Réalisation :

Sabrina Bouzaïda

Impression :

Talesca

Infos pratiques



Numéros utiles

- **Pompiers :**
18
- **Police:**
17
- **SAMU :**
15
- **La maison médicale :**
02.31.98.72.26
- **La pharmacie :**
02.31.98.70.20
- **L'hôpital :**
02.81.89.89.89
- **Pharmacie de garde :**
32.27
- **Accueil de loisirs :**
06.26.72.41.86
- **Écoles :**
06.76.27.22.17
- **VEOLIA :**
09.69.39.56.34
- **SAUR :**
02.14.37.40.00
- **ENGIE :**
09.69.39.99.93
- **Centre anti-poison :**
06.76.27.22.17
- **Accueil sans abri :**
115



17 rue de la mairie, 14600 La Rivière-Saint-Sauveur.
Tél : 02.31.98.70.06 - Mail : secretariat@larivieresaintsauveur.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Fermé	Fermé	9h30 11h30	10h00 12h00	09h30 11h30
15h00 18h00	Fermé	Fermé	14h30 17h30	Fermé



33 cours des Fossées, 14600 Honfleur.
Tél : 02.31.14.29.30 - Mail : contact@ccphb.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00
13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30

Le Mot du Maire

Chères Saint-Sauveuraises, chers Saint-Sauveurais,

En ce début d'année encore marqué par la COVID-19, je vous souhaite, en mon nom et au nom de tout le conseil municipal, l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer vos vœux en réalités.

Que ce soit sur le plan professionnel, familial, amical ou des loisirs, nos vies sont bouleversées et nous faisons le maximum pour la commune soit à vos côtés. J'exprime ici ma reconnaissance vis-à-vis de celles et ceux qui ont fait et continuent de faire face au virus et à ses conséquences.

Je remercie particulièrement le personnel communal pour leur totale implication durant cette période particulière.

Si la gestion de la crise occupe notre quotidien depuis le début du mandat, nous avons bien évidemment travaillé à l'avenir de notre commune.

Vous le savez, la réhabilitation de la rue Saint-Clair est un chantier très important, c'est même la première chose à laquelle je pense quand je me réveille ! C'est un dossier lourd, complexe, pour lequel je suis, comme vous, impatient de voir réalisé. Je tiens particulièrement à remercier Michel LAMARRE pour sa solidarité et son soutien. Ses interventions auprès du Conseil Départemental nous ont permis d'obtenir des financements complémentaires. Je suis persuadé que cette réhabilitation, accompagnée de circulations douces, sera un atout pour l'attractivité de la commune, qui continue d'accueillir de nouveaux commerces et habitants.

Notre souci d'améliorer le cadre de vie tout en préservant la biodiversité a été salué.

La commune a obtenu la 3ème fleur au concours des villes et villages fleuris, seulement 5 ans après la mise en place du projet par la précédente mandature. Le label Territoire Engagé pour la Nature, délivré pour 3 ans, nous encourage à poursuivre le développement des actions respectueuses de l'environnement. Nous allons continuer l'arboretum dans le Val d'Orange avec les scolaires. L'opération « Un jardin / Un arbre » est renouvelée cette année et nous mettons en avant la guigne et la gade, essences locales qui devraient rappeler des souvenirs à certains !

Et comme il faut préparer la joie de se retrouver, la fête des Gades et l'esprit de la Ferme aux Guignes (lieu des bals à la Rivière-Saint-Sauveur) seront, je l'espère, de retour.

Je vous souhaite, à vous, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2022.



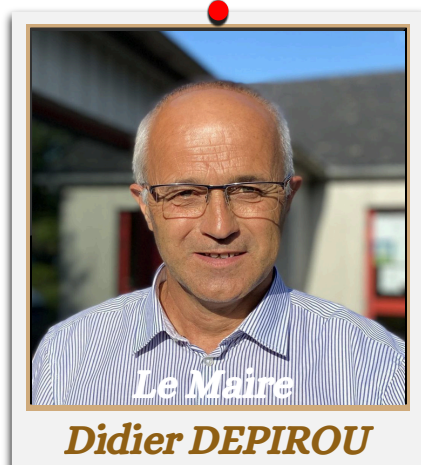
*Votre Maire,
Didier DEPIROU*



Retour sur la municipalité

**Le Maire est Président
de toutes les commissions,
président du CCAS.**

**En 2021,
7 conseils municipaux se sont tenus.
Sur 56 délibérations, 55 nécessitaient un vote,
obtenu à l'unanimité dans 61% des cas.**



CCAS

Vice-présidente : Madame Anne PETIT

Mme Jessica PEYROCHE / Mme Elina DOREY
Mme Sabrina LAHAYE / Mme Estelle BARBEY

Commission d'Appel d'Offres

Vice-présidente : Madame Virginie PILATTE

M. Jean MARCHIS / Mme Caroline MOUETTE

Suppléants : Mme Anne PETIT

M. François FARIDE / M. Marc CAMBRUNE

Commission Affaires Scolaires

Vice-présidente : Madame Anne PETIT

Mme Jessica PEYROCHE / M. Christophe KASSAC

Mme Sabrina LAHAYE / M. Luc POTEL

Mme Estelle BARBEY

Suppléante : Mme Agnès BUHOT

Commission Moyens Généraux

Vice-président : Monsieur Thierry GIMER

M. Jean MARCHIS / M. Stéphane YON

M. Grégory GROD / Mme Jessica PEYROCHE

M. Christophe HEMERY

Suppléant : M. Stéphane AUDOU





Commission Finances

Vice-présidente : Madame Virginie PILATTE

Mme Elina DOREY / Mme Anne PETIT
M. Luc POTEL / Mme Jessica PEYROCHE
M. Christophe HEMERY

Suppléante : Mme Agnès BUHOT

Commission Sport, Culture, Animations, Vie associative

Vice-présidente : Madame Virginie PILATTE

M. Christophe KASSAC / Mme Jessica PEYROCHE
Mme Pascale BESLON / M. Stéphane AUDOU
Mme Virginie MAGLOIRE LA GREVE

Suppléants : Mme Anne PETIT / M. Grégory GROD
Mme Véronique AUDOU / M. Guillaume CAUBRIERE



Commission Urbanisme et Environnement

Vice-président : Monsieur François FARIDE

M. Stéphane YON / M. Marc CAMBRUNE
Mme Véronique AUDOU / Mme Élina DOREY
M. Christophe HEMERY

Suppléants : M. Jean MARCHIS / M. Stéphane AUDOU



Commission Communication

Vice-présidente : Madame Jessica PEYROCHE

Mme Caroline MOUETTE / M. Christophe KASSAC
Mme Virginie PILATTE / Mme Pascale BESLON
Mme Estelle BARBEY

Suppléante : Mme Agnès BUHOT

Les élus de notre commune qui siègent en dehors du conseil municipal

M. Didier DEPIROU

- Vice-Président de la commission "Aménagement et Gestion du Patrimoine Foncier et Immobilier Communautaire".
- Membre des commissions : "Affaires Générales Ressources Humaines". "Finances Développement Économique Tourisme".
- Membre du SIVU et du SIVOM.

Mme Anne PETIT

- Conseillère communautaire.
- Membre de la commission "Enfance et Jeunesse".
- Membre du SIVOM.

M. Thierry GIMER

- Conseiller communautaire.
- Membre des commissions "Environnement, Transition Énergétique, Déchets. "Voirie".
- Délégué SDEC.

M. François FARIDE

- Membre municipal de la commission "Aménagement de l'Espace Urbanisme - Habitat".
- 2ème Vice-Président du SIVU
- Membre du SIVOM
- Représentant et délégué SDEC.

M. Luc POTEL

- Membre municipal des commissions "Mutualisation gens du voyage" et "environnement transition énergétique déchets".

Mme Véronique AUDOU

- Membre municipal de la commission "Ruralité - Agriculture - Transport".

Mme Virginie PILATTE

- Membre municipal de la commission "Enfance et Jeunesse".

M. Christophe KASSAC

- Membre municipal de la commission "Environnement - Transition Énergétique - Déchets".

M. Jean MARCHIS

- Membre du SIVU.

M. Christophe HEMERY

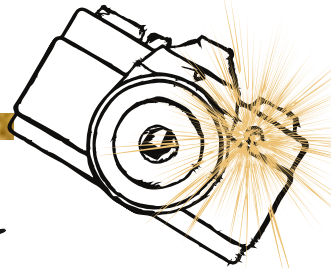
- Conseiller communautaire.

Expression libre

Les fleurs qui cachent la forêt des renoncements ! Notre commune vient de vivre une année qui confirme malheureusement toutes les craintes que nous avons exprimées depuis l'été 2020. En catimini, pour ne pas devoir s'expliquer sur les renoncements, les services que la commune assurait sont abandonnés les uns après les autres, la bibliothèque municipale, puis la police municipale. Le service postal n'est plus que son ombre - 12 h d'ouverture par semaine et jusqu'à quand ? Sous couvert de protéger l'environnement, notre maire supprime l'éclairage public la nuit. Ayant pris conscience trop tard de la nécessité de réformer l'organisation de la commune pour faire les économies nécessaires, notre maire dans la précipitation, sans concertation, au mépris de ses engagements électoraux ("la police municipale sera maintenue et accompagnée afin de repenser ses missions préventives") liquide les services préférant poursuivre sa dispendieuse quête d'une troisième fleur... Il tente de rejeter toute responsabilité dans la situation financière de la commune en dénonçant une baisse des ressources depuis 2014 (Vu du Pont n° 2 p.4), ce que les chiffres du budget démentent ! (Voir le site rivierestsauveurnotrecommune.fr). Malgré nos alertes, en raison du manque d'études préalables solides et alors qu'il est à peine commencé, le chantier de la rue Saint-Clair s'éternise. Les désagréments pour les riverains et les usagers n'ont suscité aucune excuse de la part du maire. A chacun de juger !

C. Hemery, V. Magloire La Grève, G. Caubrière, E. Barbey.

Ça bouge chez nos commerçants



Cot'Cot' Menuh



Restauration rapide ouverte depuis le 1er Mai 2021, Nicolas PACHYS décrit son établissement comme une « Broche Maison ». Ancien commerçant de la commune, il a décidé de revenir à La Rivière-Saint-Sauveur en 2021 pour y créer son nouveau concept ' tout fait maison ' à déguster sur place ou bien à emporter. À la carte, Nicolas nous propose de découvrir ses différents sandwiches : au poisson frais façon Fish and Chips, à la viande Française et les frites fraîches maison. « Après 6 ans passés à La Rivière-Saint-Sauveur, la question ne s'est même pas posée lorsqu'il fallut reprendre un commerce dans cette chaleureuse commune ».

Adresse : 15 route du bourg

Horaires et jours d'ouverture :

Mercredi - jeudi : 11H30-14H00 et 18H30-21H30, vendredi - samedi : 11H30-14H00 et 18H30-22H00 et dimanche : 18H30-21H00

Boulangerie La Honfleuraise



Ludovic et Christine Hamel sont originaires d'Honfleur, après avoir tenu une boulangerie plusieurs années sur le secteur de Saint Arnoult, ils ont souhaité se rapprocher d'Honfleur. Possibilité de restauration sur place.

Adresse : 7 allée de la scierie Bouvier

Téléphone : 09.77.31.82.33

Horaires et jours d'ouverture :

Tous les jours de 6h00 à 20h00 en continu
fermeture le mardi.

05



Madame Peyrat est présente sur la commune depuis 2017, elle a ouvert le 22 novembre 2021 son établissement. Pour le moment couscous, tajines kebabs et tacos sont disponibles en vente à emporter mais également en livraison. A partir de février les plats pourront également être servis et consommés sur place.

Adresse : 5 rue du Coq enchaîné

Téléphone : 0214096778

Horaires et jours d'ouverture :

Du lundi au samedi de 11h15 à 15h00 et de 18h30 à 22h00.

La Rôtisserie



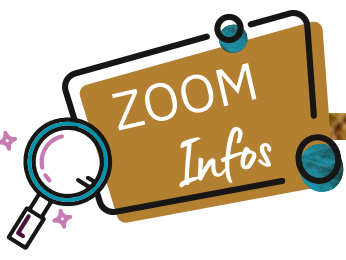
Madame Maguet, que les Saint-Sauveurais connaissent déjà en fréquentant son établissement "Coup de Fourchette", a ouvert une rôtisserie. Volailles et viandes rôties sont proposées avec accompagnements en vente à emporter, des salades et snacks peuvent également être consommés sur place. Une cave normande complète l'offre de l'établissement avec des boissons produites localement.

Adresse : 7 allée de la scierie Bouvier

Téléphone : 0231981135

Horaires et jours d'ouverture :

Du mardi au dimanche de 10h00 à 14h00
et de 16h00 à 20h00.



Le repas de nos aînés

Le 26 septembre 2021, après deux années d'attente, 93 aînés de notre commune ont pu enfin se retrouver pour le traditionnel repas annuel. La salle décorée, les compositions de tables et les décors d'assiettes ont donné à cette journée un air de fête très apprécié de tous. Après quelques mots de Didier Depirou et de ses adjointes Anne Petit et Virginie Pilatte, le déjeuner, préparé par Honfleur Traiteur, a été partagé dans la bonne humeur. Le repas s'est déroulé au rythme des mélodies interprétées par Patrick Perdrix à l'accordéon et Claude Blondel au chant, invitant chacun à la danse. Le moment étant venu de se dire au revoir, les animateurs ont salué le dynamisme et la participation de tous qui ont contribué à la réussite de cette journée. Les élus ont suivi la tradition en offrant aux dames invitées, une plante "célosia argentia" provenant de « La Longère Fleurie »



Tout le monde s'est dit au revoir et s'est promis de se retrouver l'année prochaine.

Le salon des Arts



Le week-end du 16 et 17 octobre 2021, c'est sous un magnifique soleil automnal que s'est déroulé le 9ème salon des Arts. Le thème de cette édition 2021 était la "nature" avec comme invité d'honneur Yann Le Boulba. Les visiteurs ont pu admirer les nombreux tableaux et sculptures de nos 16 artistes qui sont venus le temps de ce week-end exposer leurs œuvres et participer au concours. Pendant la durée de ce salon et sous le regard des visiteurs, certains des artistes ont exercé leur talent de peintre. Un merci à nos petits artistes en herbe de l'école et leurs enseignants pour leur participation à cet évènement culturel. Ce week-end fût l'occasion de retrouver du lien social. Les artistes se sont vus récompensés par des corbeilles de douceurs provenant des "Halles de la Rivière "

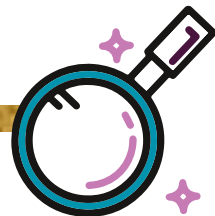
Prix du jury : 1er prix : André Hudin
2ème prix : Anne-Sophie et 3ème prix : Laurent Leroy

Prix du public : Pascal Cieslak

Prix des jeunes artistes : 1er prix Romane
2ème prix July-Anne et 3ème prix Noah

Prix sculpture : Patricia Lefranc

Cérémonies commémoratives



Les hommages rendus aux morts pour la France, organisés par l'association des Anciens Combattants sous la présidence de M. Leberre, se sont déroulés en présence des élus de la commune.



M. Marcel Gimer assurait pour la dernière fois sa mission de porte-drapeau le 8 mai, avant de nous quitter le 6 septembre dernier. Nous saluons son dévouement et sa présence assidue aux cérémonies durant toutes ces années.



M. Claude Morvan a repris cette mission de porte-drapeau, accompagné à la trompette par Mme Odile Simon, le 11 novembre.

La cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée le 5 décembre.

Illuminations de Noël

Les maisons étaient toutes plus scintillantes les unes que les autres lors du concours des maisons illuminées 2021.

Merci aux participants! Les gagnants se sont vus remettre un bon d'achat chez les commerçants de la Rivière-Saint-Sauveur.

Félicitations aux gagnants :

Maisons et jardins :

1er prix : M. LEMARCHAND - Coteaux Saint-Clair.

2ème prix : M. ANNE - Impasse Richmond.

3ème prix : Mme ERNOULT - Route du Banc.

Façade des maisons :

1er prix : Mme BUREL - Rue du Bourg

2ème prix : M. LAHAYE - Rue de la Mairie

Commerçants :

1er prix : Chez Papy - Rue du Bourg

2ème prix : Coup'tif - Place Harel



Villes et Villages Fleuris

ZOOM
Infos

Le lundi 8 novembre 2021, le rendez-vous était donné à l'Abbaye aux Dames à Caen pour la remise des prix du Label villes et villages Fleuris.

Au cours de la soirée, la commune de La Rivière-Saint-Sauveur s'est vu attribuer une troisième fleur par le Comité Régional du Tourisme de Normandie.

Cette troisième fleur vient récompenser un projet initié par Didier Depirou et Thierry Gimer qui a été porté avec brio par les agents municipaux sous la responsabilité de Christian Alleaume, chef des services techniques de notre commune.



Cette labellisation voit les efforts de la commune récompensés. En effet, elle vient saluer une démarche environnementale globale initiée depuis l'arrivée de Didier Depirou à la tête de la commune.

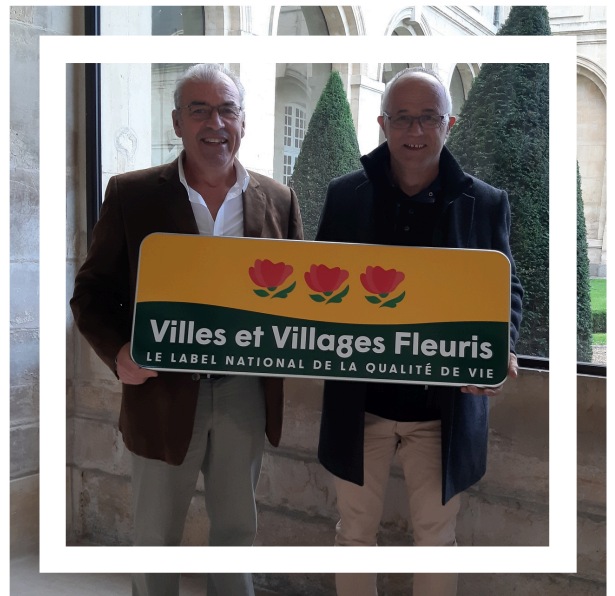
La commune a choisi de réorienter ses plantations vers des plantes vivaces, mellifères, graminées et arbustives dans un souci de favoriser des plantations moins gourmandes en eau.

De plus, ces végétaux présentent l'avantage de demander un entretien réduit en automne et en hiver tout en conservant un aspect décoratif de qualité. Ils permettent également d'offrir aux différentes espèces de la faune de trouver refuge.

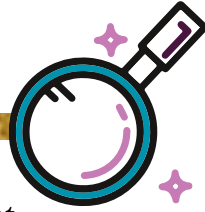


La naissance d'un arboretum qui continuera de se développer au fil des ans et la mise en place d'animations autour de la nature à destination des habitants a su retenir l'attention du jury par son impact sur la qualité de vie au sein de la commune et son attractivité.

**Des efforts
récompensés**



Travaux rue Saint-Clair / RD 580 A



Les opérations de terrassement auront révélé d'anciens ouvrages de gestion des eaux : certains désaffectés, d'autres toujours en service qu'il aura fallu conserver et parfois consolider. Le reprofilage de la rue a mis en évidence des réseaux (gaz, eau potable...) qu'il convient de protéger avant la reconstitution de la chaussée. Enfin, des poches de sol meuble ont été détectées et ont nécessité un traitement particulier. Les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de la structure de la chaussée auront provoqué deux mois de suspension des travaux. La solution finalement approuvée nécessite une réorganisation du déroulement du chantier le long de la rue.

Avec la pose des premières bordures entre le carrefour de la Vallée d'Ingrès et le Blanc de Zinc, le projet prend forme. Les différents compartiments de la rue se matérialisent et la trajectoire de la chaussée se dessine. Les plateaux surélevés ne seront profilés qu'ultérieurement juste avant la mise en œuvre du tapis d'enrobé. On peut d'ores et déjà apprécier le gain sur le calibre des places de stationnement (1,80m > 2,20m). Du côté des espaces verts (prévus aux extrémités des parkings et dans les chicanes), le terrassement, la borduration et les apports de terre seront prochainement réalisés tandis que les plantations ne seront faites, par les services techniques de la commune, qu'après réception du chantier.



Ainsi, la prochaine tranche de travaux se tiendra sur 200m environ, dans le prolongement du secteur actuel. La circulation pourra être basculée sur la nouvelle chaussée pour entamer les travaux de la rive Nord entre le carrefour de la Vallée d'Ingrès et le pont SNCF...

Pour le bon déroulement du chantier et la sécurité de chacun, les modalités de circulation font l'objet d'adaptations auxquelles il convient d'être attentif quotidiennement.



La vie de notre école

Le jeudi 2 septembre, nos petits écoliers étaient nombreux à attendre l'ouverture des grilles de leurs écoles, impatients de retrouver leurs classes, leurs camarades et leurs enseignants. Cette année encore, et nous nous en félicitons, nos effectifs sont en augmentation. 195 élèves ont fait leur rentrée pour l'année scolaire 2021 / 2022, 69 en Maternelle et 126 en Élémentaire.

...À la maternelle ...

- 2 classes de petite et moyenne section. Une avec Mme Joffre et la seconde avec M. Decaen.
- 1 classe de moyenne et grande section avec Mme Robillard les lundis et mardis et avec Mme Huguet les jeudis et vendredis.

Les projets scolaires :

Sorties de fin d'année et activités :

- Les CE2 et CM1 Futuroscope.
- Les CM1 et CM2 stage de voile.

Projets pour l'élémentaire :

- Projet écocitoyen.
- Divers projets d'écriture.
- Projets locaux (cabinets de curiosités CM2).
- Projet départemental (classe de CP sur les monuments en arts visuels).
- Projets sur le climat scolaire (délégué de classe, travail autour du harcèlement, savoir dire non avec l'association ENPAR enfance et partage de Honfleur, conseils des écoliers...) sans oublier le salon des arts de la commune.

À la maternelle :

Le salon des arts et des projets de classe selon des opportunités ou des possibilités.

- Label E3D, niveau visé cette année.

...À l'élémentaire ...

- 1 classe de CP avec Mme Renard et M. Caravecchia les vendredis.
- 1 classe de CE1 avec Mme Toutin.
- 1 classe de CE2 avec Mme Bayon.
- 1 classe de CM1 avec Mme Penchenat.
- 1 classe de CM2 avec M. Leterrier.

Plan de relance et de continuité pédagogique.

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, les collectivités avaient la possibilité de répondre à un appel à projets pour le socle numérique dans les écoles élémentaires. Dans l'objectif de réduction des inégalités scolaires, un taux de subvention d'état de 70% pouvait être obtenu en fonction des dépenses engagées. Notre municipalité a décidé de présenter un projet concernant les équipements numériques. Un diagnostic, mené conjointement avec les équipes pédagogiques, a été réalisé et validé afin de constituer le dossier. Après l'étude de notre dossier, une subvention d'État a été actée et le projet a pu être finalisé. La commande des différents éléments numériques a été validée, la livraison est prévue début 2022.

Nous remercions la Directrice Mme Chrystèle Renard et ses collègues pour leur collaboration dans les actions conjointes menées avec l'équipe municipale et leur accompagnement au quotidien, où malheureusement, chaque jour, la COVID-19 nous rappelle sa présence.

Commémoration du
11 novembre 2021
avec la participation
des élèves



Maternelle et Élémentaire



Le spectacle de Noël

Le vendredi 10 décembre 2021, les élèves de l'école maternelle et élémentaire ont pu assister au spectacle de Noël présenté par la troupe « Johanna et Samuel ».

--- À l'école élémentaire ---

« Le bal des petits pieds », un spectacle festif composé d'un vaste répertoire original et traditionnel a entraîné les enfants qui ont repris en cœur les refrains.

--- À l'école maternelle ---

« L'extraordinaire Voyage de Beau Doudou » Ce conte ponctué de musiques et de chansons originales ont fait voyager les enfants en même temps que Beau Doudou.

Nous souhaitons à tous les enfants, aux enseignants et enseignantes une Bonne Année ainsi qu'une belle réussite scolaire.

La Hotte Solidaire

Comme chaque année, les élèves de l'école élémentaire participent à la collecte de Noël sous l'encadrement de leur enseignante Mme Bayon.

Nous félicitons les enfants pour leur mobilisation. Cette action a permis de collecter 382 dons de jeux et jouets pour "La Hotte Solidaire".



Le harcèlement à l'école

Si tu es victime

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safety/

4 Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'école, tu peux appeler le numéro gratuit « Stop Harcèlement » 08 08 80 70 10.

10 CONSEILS

contre le harcèlement

Si tu es témoin

6 Soutenir

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.



7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.



5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.



Retrouve conseils et outils pratiques sur **AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR**

Les risques majeurs



Le 2 septembre 2021, les élus de la commune ont bénéficié d'une présentation de l'Association ORMES (Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine). Cette réunion d'information sur la thématique des risques majeurs s'inscrit dans le cadre de l'élargissement du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la Zone industrielle portuaire du Havre qui place la commune dans une zone potentiellement exposée. Le PPI constitue un volet du dispositif d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile départemental (ORSEC) destiné à organiser la mobilisation, la mise en œuvre et la coordination des actions de toute personne publique et privée concourant à la protection générale des populations. Le PPI est un dispositif local défini pour protéger les populations, les biens et l'environnement de risques majeurs liés à l'existence d'une ou de plusieurs installations industrielles. Il est mené sous l'autorité du préfet, avec l'assistance de l'exploitant industriel. Les risques majeurs sont les risques naturels et les risques technologiques.

Le guide

"Je me protège en famille" est disponible sur le site internet du ministère de l'intérieur et en mairie.

VOUS HABITEZ DANS UNE ZONE À

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Comment êtes-vous alertés ?

LES SIRÈNES SONT DÉCLENCHÉES

Elles retentissent  3 x 1 minute 41 avec des intervalles de 5 secondes.

IL EST ALORS IMPORTANT D'ADOPTER LES BONS REFLEXES !
(voir au dos)



Pour se familiariser avec les sirènes d'alerte

FIN DE L'ALERTE

Elle est signalée par un son continu de 30 secondes.

Vous pouvez alors sortir de votre lieu de mise à l'abri et aérer les locaux. Restez attentifs aux consignes des autorités.



Signal TEST

le 1^{er} mercredi de chaque mois

Signal d'essai  1 x 1 minute 41

Les risques naturels peuvent prendre plusieurs formes :

- Les tempêtes
- Les inondations
- Les submersions marines
- Les glissements de terrain
- Les cavités souterraines

Les risques technologiques sont liés à différentes sources :

- L'activités industrielles.
- Le transport de marchandises dangereuses.
- Les conduites fixes de matières dangereuses (pipelines).
- Les stockages souterrains.

Et prennent différentes formes :

- Effets thermiques (incendie).
- Effets de surpression (explosion).
- Effets toxiques (nuage toxique).



Les sirènes restent le signal d'alerte privilégié, des messages radiophoniques sont également activés.

En cas d'alerte, il est nécessaire d'adopter les bons réflexes :

- S'enfermer.
- Calfeutrer portes et fenêtres.
- Rester à l'écoute de France Bleu Haute ou Basse Normandie (95.1 FM et 102.6 FM) pour suivre l'évolution de la situation.

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

L'alerte est donnée, que faire ?

ADOPTEZ LES BONS REFLEXES !



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche

- Ne restez ni à l'extérieur ni dans votre véhicule.
- Fermez les portes, les volets et les fenêtres.
- Calfeutrez les ouvertures et les aérations.



Ecoutez la radio et respectez les consignes des autorités

- France Bleu HN : 95.1 FM
- France Bleu BN : 102.2 FM
- France Inter : 88.9 FM



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

- Ils sont en sécurité, leurs enseignants connaissent les consignes.
- En vous déplaçant, vous mettez votre vie en danger et gênez les secours.



Ne téléphonez pas

Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.



Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine

Plus d'infos : www.ormes.fr
Alerte Estuaire @alerTESTuaire
Allo Industrie : 0800 101 092

État-civil



L'année 2021 a été marquée par la célébration de 8 mariages, 8 PACS et un renouvellement des vœux "Noces d'or".

La commune a enregistré 18 naissances et 28 décès.

Tarification salle polyvalente

La salle polyvalente peut être réservée le week-end pour tout évènement privé du vendredi 10h00 au lundi 10h00 aux conditions suivantes : contacter le secrétariat, compléter un imprimé de location, verser les arrhes (50% de la somme totale), faire un chèque de caution de 400€, déposer une attestation d'assurance et une pièce d'identité en mairie.

Tarif unique : Grande salle : 450€ / Petite salle : 230€. **Entre le 15/10 et le 15/04 s'ajoutent les frais de chauffage:** Grande salle : 60€ / Petite salle : 30€. Il est impossible de louer uniquement la petite salle. Pour plus de renseignement veillez prendre contact avec la mairie.

Cimetière

Notre cimetière disposait de colombariums et d'un jardin du souvenir. Nous proposons à présent l'option de cavurnes. Se sont des petites sépultures pouvant accueillir jusqu'à 4 urnes funéraires. Le principe est le même que pour l'achat d'une concession en pleine terre. Après la pose d'un caveau il sera possible soit de poser une plaque type marbre soit de faire réaliser un petit monument.

Un nouveau colombarium de 7 places sera installé au cours du premier trimestre, il sera situé à gauche de l'entrée principale le long du mur et des extensions seront possibles.



Les tarifs sont :

Concession Colombarium
15 ans : 415€ / 30 ans : 620€.

Concession Cavurne
15 ans : 200€ / 30 ans : 350€.

Concession pleine terre
30 ans : 150 € / 50 ans : 300€ / perpétuel : 600 €

Nuisances sonores

Selon l'arrêté préfectoral du 16 janvier 1997 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, tous les travaux de jardinage ou de bricolage avec des outils bruyants et/ou susceptibles de causer une gêne pour le voisinage dû à une intensité sonore, vibrations ou caractère répétitif, ne sont autorisés que de :

- 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30 du lundi au vendredi inclus
- 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 les samedis
- 10H00 à 12H00 les dimanches et jours fériés.

Le non-respect de ces consignes est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à un montant maximal de 1500 €



📣 Journée citoyenne le samedi 2 avril

Début novembre l'un des premiers ateliers écocitoyen proposé a permis de réaliser un désherbage participatif des allées du cimetière. L'emploi de produits phytosanitaires n'étant plus autorisé, l'action réalisée a permis de contrôler la pousse de plantes de fin d'été. Cette action écocitoyenne sera renouvelée le samedi 2 avril prochain.

📣 Recensement citoyen



Tout jeune de nationalité française, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant, auprès de sa mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Une attestation de recensement lui sera remise, celle-ci sera valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Mon humain est propre et bien élevé.



Il ramasse mes 🗑️.

De quoi vous mettre de mauvais poil ! 📣

📣 Déjections canines

Pour que votre animal soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances ! Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que l'espace public ne devienne pas des toilettes canines. **À cela, une solution existe, et c'est même une obligation : ramasser les déjections !** Il appartient à chaque propriétaire d'avoir un sac dans sa poche à chaque fois qu'il sort son chien pour ramasser ses déjections. N'oubliez pas que votre animal doit impérativement être tenu en laisse sur le domaine public. (Montant de l'amende : 68 €).

📣 Déchetterie

• Adresse :

Avenue Marcel Liabastre
14600 Honfleur

• Horaires :

- Lundi : 14h00 - 18h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
- Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
- Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00



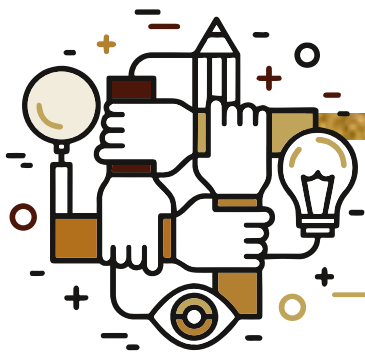
📣 Collecte des encombrants

Inscription obligatoire la semaine précédant le jour de collecte. Les mercredis 26 janvier, 23 mars, 25 mai, 27 juillet, 28 septembre, 23 novembre.

Téléphone : N° vert : 08.05.69.14.44

www.ccphb-collecte-encombrants.fr

Mots des associations



Le club d'échecs



"Pour une réussite dans vos échecs, dans le désir de découvrir le jeu, de progresser ou de jouer en compétition, rejoignez le club d'échecs de La Rivière-Saint-Sauveur". L'apprentissage se déroule à l'école élémentaire de votre commune le vendredi de 18h30 à 19h30 pour les plus jeunes et pour les novices, une deuxième tranche horaire suit en fonction de la demande présente. Cette année, le club a fait participer 4 enfants aux championnats du Calvados jeunes les 18 et 19 décembre 2021 à Lisieux. Deux sont qualifiés aux championnats de Normandie jeunes qui se dérouleront du 6 au 9 février 2022 à Gonfreville l'Orcher. L'équipe première (la seule malheureusement) participe à la nationale 3 du championnat de France par équipes de la Fédération française des échecs (FFE) pour la troisième année consécutive. Elle affronte les clubs de Caen Alekhine, Conches-en-Ouche, Dieppe, Gonfreville-l'Orcher, Magnanville, Petit-Caux, Rouen, Saint-Hillaire-Petitville et Saint-Lô. Marcel Duchamp avait dit : *Si tous les artistes ne sont pas des joueurs d'échecs, tous les joueurs d'échecs sont des artistes*». Alors réveillez l'artiste qui est en vous et rejoignez-nous ! Sincères salutations. Le président du club.

Contact : Thierry Claude, tél : 06.71.46.20.15, Mail : lefoudelavenisenormande27@gmail.com



Le stade Saint-Sauveurais

Le Stade Saint-Sauveurais c'est 200 licenciés, 21 éducateurs et entraîneurs, 12 équipes, 11 membres du bureau. Nous avons notre équipe seniors fanion qui joue en régional R3, une équipe seniors B, une équipe féminines séniors et une équipe vétérans pour les licenciés majeurs. Nous avons une école de foot qui commence au baby-foot 3 ans jusqu'au 15 ans, un responsable est en charge de son organisation. C'est encore une saison très particulière que nous subissons. Ainsi, nos ambitions et nos objectifs doivent s'adapter en permanence en fonction des situations. Notre premier intérêt est de tout faire pour que le plaisir de jouer demeure. Avec les 21 éducateurs et entraîneurs, nous sommes très précautionneux et très vigilants des protocoles sanitaires afin de garantir le meilleur environnement pour tous les licenciés. Nous mettons tout en œuvre pour que la belle ambiance du club demeure intacte. Nous avons acheté un minibus neuf afin de permettre les déplacements plus facilement pour l'ensemble de nos licenciés. Après un bon début de saison, nous voulons garder cette dynamique. Nous ne nous projetons pas sur des objectifs précis, nous nous adaptons match après match, sans que cela enlève quoi que ce soit à notre pugnacité. Pour toutes les équipes de jeunes, nous continuons les entraînements et attendons avec une réelle impatience les décisions chaque semaine de la Fédération Française de Football. Avec cette situation sanitaire nous n'avons pas pu organiser toutes les animations extra-sportives habituelles : foire à tout, loto, boutique... Plusieurs partenaires n'ont pas pu nous accompagner cette année. Nous faisons le dos rond et nous sommes très rigoureux à la gestion économique afin de garder notre équilibre financier. Après avoir fait le Noël des enfants le mercredi 15 décembre ou chaque enfant est parti de l'entraînement avec un cadeau, nous organiserons pour les vacances de pâques des stages de football si la situation nous le permet. Nous avons un très beau club où la convivialité, l'amitié et le plaisir font que l'on nous considère comme un club familial et ça c'est notre réussite.

Tout le club et les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2022.

Éric DUFAY - Président du club.

Territoire engagé pour la nature



Notre commune obtient pour trois ans la reconnaissance **TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE**. Le 17 décembre 2021 l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable remettait aux lauréats cette reconnaissance dans le cadre d'une journée de rencontre Biodiversités et Territoires.

Territoires engagés pour la nature se décline autour d'un collectif Régional : l'Office Français de la Biodiversité, l'Agence de l'Eau Seine Normandie. L'appui de plusieurs associations environnementales comme le groupe Mammalogique Normand.

Les actions sur les 3 prochaines années :

- Organiser un inventaire participatif des mares sur notre commune avec la participation du Conservatoire des Espaces Naturels.
- Restaurer un réseau de mares. (cofinancé par l'Agence de l'Eau).
- Installer des aménagements afin de favoriser la biodiversité locale au Val de l'Orange : plantations, pose de nichoirs, petits aménagements ...
- Implication et sensibilisation à la biodiversité locale et à sa préservation.
- Événement thématiques (journée éco citoyenne, conférence sur la biodiversité, communication, pose de panneaux pédagogiques, sorties nocturnes...)



Un jardin un arbre

La commune participe à l'évolution de la biodiversité, avec l'action «Un jardin un arbre». Permettre à chaque foyer, possédant un jardin, de pouvoir obtenir l'arbre de son choix (parmi 4 variétés).

Lavater

*Lavatera
Arborea
thuringiaca
"obia rosea"*



Groseiller

*(La gade)
Ribes rubrum à
grappe "red lake"*



Cerisier

*(La guigne)
Prunus cerasus
"cerise belle
magnifique"*



Pommier

*Malus
"yellow siberian"*



Les données récoltées sont conservées et utilisées par la Mairie uniquement pour mener à bien l'action citée ci-dessus.

- Madame et/ou Monsieur :
- Adresse :
- Numéros de téléphone :
- Adresse mail :
- Je souhaite participer à l'atelier le samedi 19 mars 2022 de 14h00 à 16h00 : Oui Non
- Choix n°1 : / Choix n°2 :
- Document à fournir : Justificatif de domicile. Une pièce d'identité.

Dépôt en Mairie le lundi 28 février 2022 dernier délai !